Amoès

L'ÉNERGIE POSITIVE

# LIVRET D'ACCUEIL FORMATION

www.amoes.coop

# SOMMAIRE


## 1 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Nos missions **P.3**

Nos métiers **P.3**

## 2 ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

*Adresse, plans & informations* **P.4**

*Accès des personnes en situation de handicap* **P.4**

*Hébergement* **P.5**

## 3 MODALITES PRATIQUES

*Accueil des stagiaires* **P.6**

*Horaires* **P.6**

*Restauration* **P.6**

*Déroulé de l'inscription* **P.7**

## 4 MOYENS PÉDAGOGIQUES

*Salles de formation* **P.8**

*Support de formation* **P.8**

*Formateurs et référent handicap* **P.9-10**

## 5 SÉCURITÉ DES LOCAUX

*Plan d 'évacuation* **P.10**

*Numéros d'urgence* **P.10**

*Consignes sanitaires - Covid 19* **P.12**

*Règlement intérieur* **P.13-14**

# PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

***Amoès est un bureau d'étude d'ingénierie spécialisé dans les fluides et la performance environnementale et énergétique du bâtiment.***
***Nous travaillons en étroite collaboration avec des maîtres d'ouvrages, BET et architectes.***

## NOS MISSIONS

*Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique via le développement de bâtiments performants avec  un faible impact environnemental (BEPOS, passif, bas carbone...).*

*Viser l'excellence dans notre travail et la satisfaction du client grâce au temps et aux moyens dédiés au développement de nos compétences.*

*Assurer un modèle d'entreprise pérenne, via le statut SCOP, permettant une transparence et une implication forte des salariés.*

## NOS MÉTIERS

***La diversité des  métiers que nous exerçons nous permet d'apporter à nos clients une vision globale de la performance environnementale et fluides.***

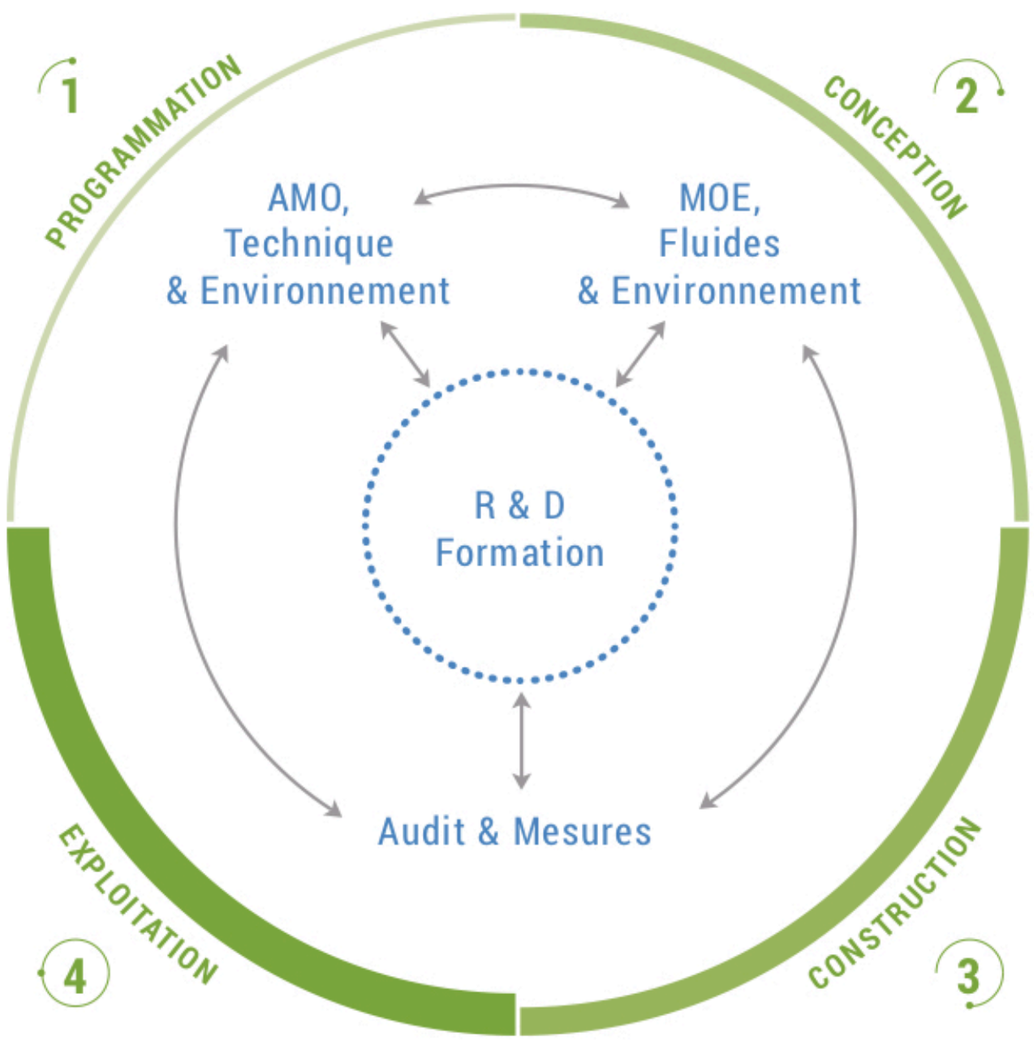

# ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

## Accès des personnes en situation de handicap

*AMOES met tout en œuvre pour faciliter l'accès à la formation aux Personnes en Situation de Handicap et œuvre pour la diversité. Notre référent handicap, Maxime CORBEL, est à votre écoute pour mettre en place les adaptations et/ou compensations nécessaires à votre situation personnelle. Dans le cas où un accompagnement plus personnalisé devait être mis en place, nous sommes en mesure de vous diriger vers les organismes adaptés. Nous tenons à votre disposition la liste de ces organismes sur simple demande.*

*01-41-32-22-11* *maxime.corbel@amoes.coop*

## Plan et consignes d'accès

## Adresse & Informations

*Situé au cœur d'Asnières-sur-Seine à 10 minutes de la gare à pied*

***AMOES***
***4 rue Pierre Brossolette***
***92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE***

***01-41-32-22-11***

***Formation@amoes.coop***

***www.amoes.coop***

## ***TRANSPORTS EN COMMUN***

- Depuis la gare de Paris Saint Lazare :

Asnières-sur-Seine ( sortie Rue de la station )

J L

- Depuis Asnières Les Courtilles

Asnières - Gennevilliers Les Courtilles

13 ***Puis*** 165 175 ***Arrêt Gallieni***

**Cliquez sur la carte**

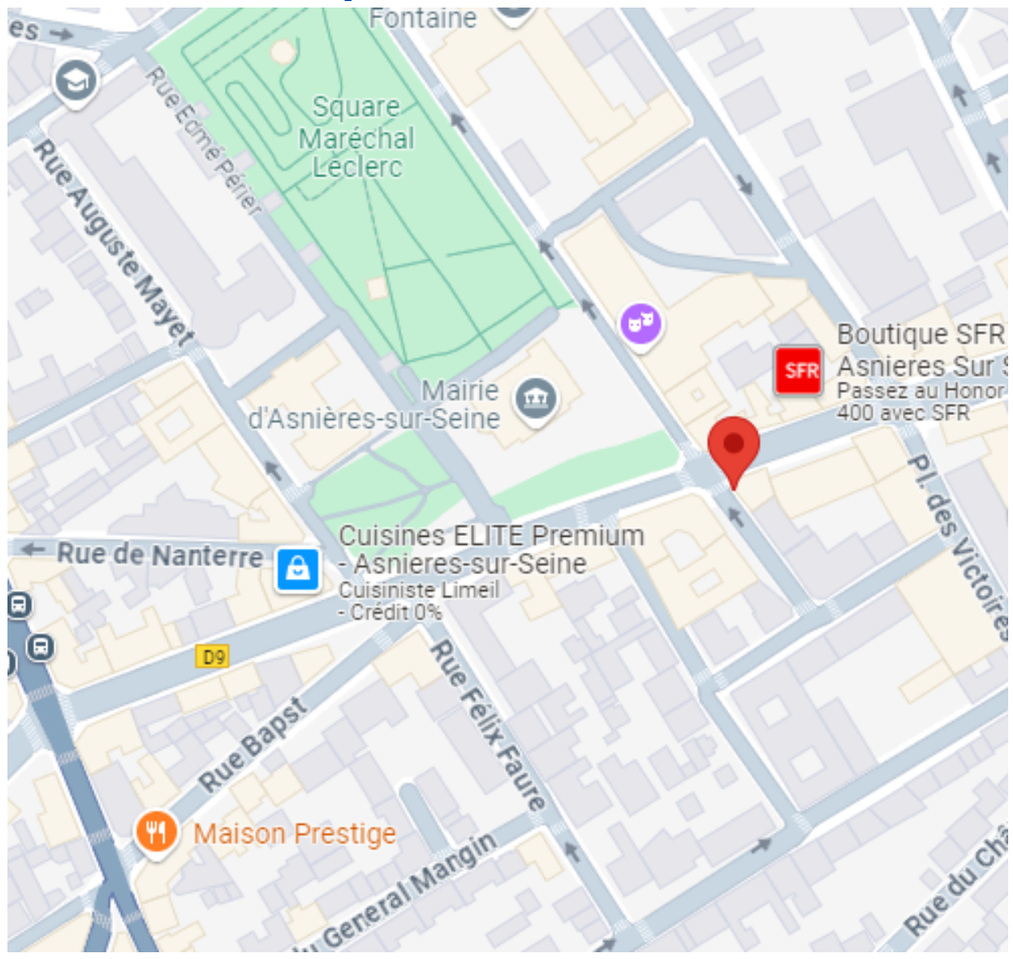


## ***STATIONS DE VÉLO EN LIBRE SERVICE***

Si vous venez à vélos des stations de dépôt sont à proximités

Station n°26005

Hôtel de Ville d'Asnières sur Seine

## ***VOITURE***

Parking mairie

## ***HÉBERGEMENT***

Aparthôtel Adagio Access Paris Asnières

16 Rue des Frères Chausson, 92600 Asnières-sur-Seine

***01-46-88-40-00***

## ***RESTAURANT***

Tom Brasserie

7 Rue Pierre Brossolette, 92600 Asnières-sur-Seine

***01-47-93-36-81***

# MODALITÉS PRATIQUES

## ACCUEIL DES STAGIAIRES

***Chaque public est accueilli par un petit déjeuner autour duquel chacun se présente ainsi que le formateur.***

***Suivant la formation les horaires varient:***

*TRNSYS: 3 jours*

*WUFI: 1,5 jours*

*RE2020 : 1 jour*

*Quartiers bas carbone : 2 jours*

*Énergétique et confort thermique : 2 jours*

*Matin*

*09h00- 12h30*

*Après-midi*

*14h-18h*

# *Déroulé de l'inscription*

Inscription sur le site web ou par mail à formation@amoes.coop

→ Traitement de la demande par le pôle formation

→ Validation de l'inscription et envoi du devis

→ Devis accepté = création et envoi de la convention

→ Envoi de la convocation

# *Prise en charge par les formateurs*

***Vincent COSTE***



***Julien STAAL***



***Aurélie LECOINTRE***



***Marine QUERNE***



***Julie VEDRINE***



***Lauriane MONTAUD***



# MOYENS PÉDAGOGIQUES

## Salles de formation

*AMOES dispose de deux salles de réunion pouvant aussi être utilisées dans le cadre des formations.*
*L'ensemble de nos salles sont équipées pour offrir à nos collaborateurs et stagiaires un confort maximal.*

- ***Imprimante***
- ***WIFI***
- ***Terrasse***
- ***Vidéo conférence***
- ***Vidéo projecteur***

## Manuels de formation

**En distanciel**

*Suivant la formation un support numérique peut-être mis à disposition, via un lien transmis par le formateur.*

**En présentiel**

*Après la formation le support sera mis à disposition au format papier ou numérique.*

# Formateurs

***Nos formateurs et formatrices ont en commun leur motivation à partager leur connaissance, leur expérience et une connaissance éprouvée des sujets de formation***



## *Vincent COSTE*

*Vincent assure les formations sur **TRNSYS** depuis 2009 depuis la version 16. Il a utilisé TRNSYS sur des projets de recherche et sur de nombreux projets opérationnels (centres aquatiques, grands immeubles de bureaux, scolaires et bâtiments très spécifiques). Il maitrise la saisie 3D, la création de types spécifiques, la modélisation des échanges aérauliques (TRNFlow), le procédé de déshumidification etc.*

*Il  assure aussi des formations sur le logiciel **WUFI** depuis 2011. Il utilise ce logiciel couramment à la fois sur des projets opérationnels (projets avec des matériaux biosourcés ou pas) et sur des projets de recherche (projet sur les pierres calcaires et sur la terre crue). Il dispense la formation à la fois sur les modèles à 1 dimension et les projets à 2 dimensions.*



## *Julien STAAL*

*Julien assure aussi la formation **Énergie et confort dans le bâtiment**. Auparavant en charge de la formation dispensée sur ce sujet pour le compte du Moniteur, il s'attache notamment à faire le lien entre approche physique du bâtiment, conception technique, et contexte réglementaire.*

*Référent E+C- et Effinergie, il a également travaillé comme AMO de l'ADEME pour l'évaluation de l'expérimentation E+C- et a été impliqué dans les groupes de travail de la RE2020. Julien est ainsi également formateur sur la **RE2020**, s'attachant à expliciter les différents indicateurs de performance (énergie, carbone, confort d'été et étanchéité à l'air du bâti), dans leur expression mais aussi dans leurs limites. La formation s'attachera à mettre en évidence les conséquences concrètes de ces évolutions sur la construction des bâtiments, mais aussi les angles morts des exigences réglementaires, et donc les points d'attention nécessaires pour réaliser des projets performants, au-delà du socle réglementaire et de ses biais.*



## *Aurélie LECOINTRE*

*Aurélie assure la formation **Energie et confort dans le bâtiment** permettant de disposer des bases et de retours d'expériences sur la thermique du bâtiment (isolation, ponts thermiques, étanchéité à l'air), les systèmes techniques (chauffage, ventilation, eau chaude sanitaire, éclairage) et le confort des usagers (confort estival, confort visuel, qualité de l'air).*

*Formée au standard passif (certifiée CEPH) et au commissionnement (certifiée CBCP), elle a travaillé sur de nombreux projets en Marché Global de Performances où les enjeux de consommations énergétiques et de confort sont imbriqués et importants à maitriser.*



## *Marine QUERNE*

*Marine assure aussi les formations **RE2020** et **Énergie et confort dans les bâtiments.***

*Formée depuis ses études à la construction et habitat durable. Marine est certifiée BREEAM (BREEAM AP) mais est aussi accompagnatrice BDF et QDF.*



## *Julie VEDRINE*

*Julie assure la formation **Quartier bas carbone**, elle possède une expertise poussée dans le suivi de projets à fortes ambitions environnementales. Elle accompagne le projet des ZAC du Campus Urbain de Saclay, l'ilot Eole-Evangile, le groupe scolaire Dominique Frelaut de Colombes et la Piscine Alice Milliat de Pantin.*

*Julie a pu travailler sur des quartiers à énergie positive et faible impact carbone, en ce sens, elle possède les certifications HQE, BREEAM et BBCA*



## *Lauriane MONTAUD*

*Lauriane assure aussi les formations **RE2020** et **Énergie et confort dans les bâtiments**. Elle travaille activement sur l'évaluation carbone de quartier pour orienter la conception, sur le projet de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, puis pour les deux villages olympiques, VOP et Cluster des Médias.*
*Elle a participé, tout comme Julien Staal, au programme OBEC pour lequel elle réalise des évaluations E+C- pour améliorer le retour d'expérience et contribuer au calage de la future réglementation, elle assure aussi la formation **RE2020**.*
*Elle effectue des missions de conception et de suivi environnemental, en particulier avec le projet exemplaire E3C2 en construction bois de Paul Meurice et le projet Eole-Evangile (lauréat de réinventer Paris).*
*A travers ses expériences projets et sa participation active aux groupes de travail externes : Hub des prescripteurs bas carbone (RE2020 et Rénovation bas carbone), opération CAP2030 GT#1 Neutralité Carbone, elle accompagne le développement d'outils de calculs en interne en lien avec l'évolution de la réglementation et ses ambitions futures.*

# Référent handicap



## *Maxime CORBEL*

*Maxime a pour objectif d'accorder un suivi personnalisé à chacun de nos futurs stagiaires.*
*En prenant en compte leurs besoins et attentes grâce à l'écoute, afin de proposer le parcours de formation adapté aux besoins de chacun.*

# SÉCURITÉ DES LOCAUX

***Numéros d'urgence :***

***Général - 112***

***Samu - 15***

***Police Secours - 17***

***Pompiers - 18***



# SÉCURITÉ DES LOCAUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Santé publique France

## INFORMATION CORONAVIRUS

COVID -19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Porter un masque quand il est obligatoire ou recommandé**

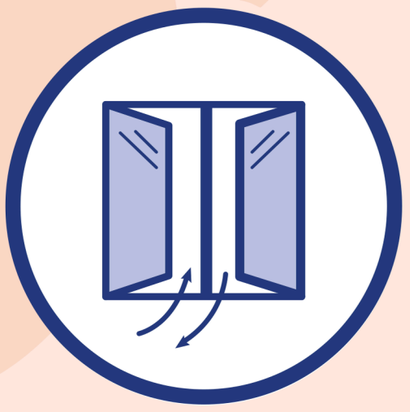

**Aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures**



**Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique**



**Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades**



**Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter**

**0 800 130 000**
(appel gratuit)

14 mars 2022

# Réglement intérieur

*Le présent Règlement Intérieur est actualisé en fonction de l'évolution de la législation, et obéit aux dispositions des articles L.6352-3 et 5 et R.6352-1 à 15 du Code du Travail*

## Article 1 :

Il est formellement interdit aux stagiaires:

- D'introduire des boissons alcoolisées ou de la drogue dans les locaux de l'organisme
- De se présenter aux formations en état d'ébriété
- Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est formellement interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail.

Une terrasse est mise à disposition

## Article 2 :

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés qui leurs sont communiqués aux  préalable. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Toute absence prévisible du stagiaire, doit être annoncée et déclarée par écrit. Selon le contexte, les dispositions des Conditions Générales de Vente d'AMOES s'appliqueront
En cas de maladie, le stagiaire doit prévenir l'établissement dès la première demi-journée d'absence et présenter sous 48 heures un certificat médical.
En cas d'accident de travail ou de trajet, les circonstances doivent être communiquées par écrit dans les 48 heures.

Article L6354-1 : En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. En cas de dédit du stagiaire et/ou du client, il peut y avoir facturation séparée d'un dédommagement.

## Article 3 :

L'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.
Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

En cas d'anomalie de matériel, le stagiaire signale immédiatement au formateur.

## Article 4 :

Le clients et le formateur peuvent à tout moment faire une réclamation relative aux offres et prestations. Mais aussi faire remonter auprès du même organisme tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation.

# Réglement intérieur

Par courrier postal adressé à :
Damien LAMBERT, gérant de la société AMOES - 4 rue Pierre Brossolette 92600 Asnières-sur-Seine FRANCE

ou par courrier électronique à : formation@amoes.coop
Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

## Article 5:

Tous agissements ou comportements considéré comme fautif par la direction d'Amoes, engendrer une sanction qui pourra affecter la présence du stagiaire dans la formation qu'il reçoit.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque la direction d'AMOES envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit :

Le directeur ou son représentant convoque par lettre recommandée ou remise en main propre le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien.
Durant l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage, élue lorsque la formation à une durée supérieure à 500 heures.
L'employeur du stagiaire est informé de cette procédure, de son objet et du motif de la sanction envisagée.

## Article 6

AMOES décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les participants dans les locaux.

## Article 7 :

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

## Article 8 :

Un exemplaire du présent règlement intérieur est tenu à disposition de chaque stagiaire (avant toute inscription définitive)

Fait à Asnières-sur-Seine

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Amoès
L'ÉNERGIE POSITIVE

# AMOES 01.41.32.22.11

# Formation@amoes.coop

www.amoes.coop

LinkedIn

Instagram